



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 20 juin 2021

Élections départementales et régionales 2021

Taux de participation à 17 heures pour le scrutin du 20 juin dans le département de la Vienne*

**Conformément aux consignes nationales du ministère de l'Intérieur,
seul le taux de participation aux élections régionales sera relevé*

Taux de participation en pourcentage	
Taux à 12 heures	10,99 %
Taux à 17 heures	26,07 %

Pour rappel

Pour le 1^{er} tour des élections départementales de 2015, les taux de participation étaient les suivants :

à 12 heures : 15,43 % ;

à 17 heures : 43,77 %.

Pour le 1^{er} tour des élections régionales de 2015, les taux de participation étaient les suivants :

à 12 heures : 16,53 % ;

à 17 heures : 44,87 %.

**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers